## Initiatives ministérielles

immédiatement l'inflation, ces taux arriveraient à 3,8 p. 100. Que sont-ils aujourd'hui? Il sont de 4,3 p. 100.

Le problème a pour origine la mauvaise gestion économique du gouvernement. De 1982 à 1990, le Canada a connu une vague de prospérité économique, une montée en flèche de la consommation, provoquées en partie par une diminution des impôts et par de fortes dépenses constantes du gouvernement. Ce dernier n'a pas su profiter d'une économie en plein essor pour augmenter les impôts et diminuer ses dépenses. Maintenant avec un ralentissement de l'économie en perspective, le gouvernement augmente les impôts, stimule l'inflation et enfin doit envisager de réduire ses dépenses, mais tout cela au mauvais moment. Il a tant tardé pour prendre des mesures et il intervient maintenant si tardivement dans le cycle économique que tous les Canadiens vont être pénalisés à cause de sa mauvaise gestion économique.

• (1840)

M. Milliken: Monsieur le Président, notre Constitution stipule, entre autres, que les ministres sont responsables devant la Chambre des communes. Nous débattons un projet de loi du gouvernement et pas un seul ministre n'est présent à la Chambre.

M. Thompson: Aucun député non plus.

M. Milliken: Je proposerais que si le Président veut autoriser la poursuite du débat, il fasse venir des ministres, et si aucun ne veut venir, je propose que nous ajournions immédiatement.

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, je voudrais d'abord citer un homme d'État français du XVIIe siècle et ancien ministre des Finances, Jean—Baptiste Colbert. À mon avis, Colbert a bien défini la fiscalité en affirmant qu'elle consiste à plumer l'oie en lui arrachant un maximum de plumes avec un minimum de criaillements. On doit convenir qu'il y a pas mal de criaillements en ce qui concerne la taxe sur les produits et services. À mon avis, cette situation est simplement due au fait que les contribuables canadiens ne sont pas suffisamment informés de la question.

Nous n'avons pas bien expliqué cette taxe et l'opposition ne nous a pas aidés à cet égard. En premier lieu, monsieur le Président, il me faudra peut-être retourner dans la classe de mes anciens jours d'enseignant. Une dizaine d'années se sont écoulées depuis, mais je crois que tout débat intelligent repose sur l'information et les faits. Adoptons donc cette méthode et voyons s'il est

possible d'expliquer certaines des difficultés éprouvées concernant la perception de cette taxe.

La taxe elle-même est une taxe de remplacement. Il faut insister sur le mot remplacement, car c'est bien ce qu'elle est. La taxe de vente fédérale périmée de 13,5 p. 100, taxe de vente qui existe depuis 1924, est remplacée par une taxe de 7 p. 100. Voilà le point sur lequel nous n'insistons pas assez, c'est qu'elle remplace une taxe périmée qui existe encore.

Où est le problème? En un sens, on le retrouve dans un article qu'une dame du nom de Diane Francis a publié dans *The Financial Post*. Voici ce que cette dame avait à dire au sujet de la taxe sur les produits et services dans *The Financial Post* du 15 novembre 1989:

On ne peut blâmer le public d'être mécontent.

En ce qui concerne la taxe sur les produits et services. L'article continue ainsi:

Après tout, une presse médiocre et des hommes politiques de deuxième ordre lui disent que la TPS est une toute nouvelle taxe en sus du lourd fardeau que la plupart des Canadiens assument déjà. C'est erroné. Ce n'est pas une nouvelle taxe, mais une taxe qui en remplace une autre qui est lourde, destructrice et qui fauche les emplois.

Je suis entièrement d'accord avec Diane Francis. À mon avis, l'opposition a débité beaucoup d'inepties au sujet de cette taxe. Je vais vous dire en quoi l'opposition n'a pas du tout modifié sa tactique. Il y a dix ans, presque jour pour jour, nous étions en pleine campagne électorale. Pourquoi ces élections fédérales avaient-elles lieu? Bref, c'était des élections au sujet de l'augmentation de 16 c. du gallon d'essence. Le ministre des Finances du Canada avait tenté de s'attaquer à quelques-uns des problèmes financiers du pays. Pour régler ces problèmes, nous devions payer une taxe sur le carburant qui ferait augmenter de 16 cents le prix du gallon d'essence.

Qu'est-il arrivé? Le gouvernement a été défait en 1980 et nous avons recommencé à dépenser comme avant. Nous ne nous sommes pas attaqués à nos problèmes comme nous aurions dû et pu le faire. Nous avons perdu ces élections et, en un sens, nous avons laissé passer la meilleure occasion que notre pays ait jamais eue, depuis la Confédération, de faire face à certaines réalités.

Qu'est-il arrivé à la taxe sur l'essence? Le public canadien a été complètement trompé. Elle a certainement dépassé cinq fois 16 cents le gallon. Le problème, c'est que la fiscalité n'est pas un sujet populaire. Il est difficile à expliquer et les Canadiens préfèrent ne pas en